

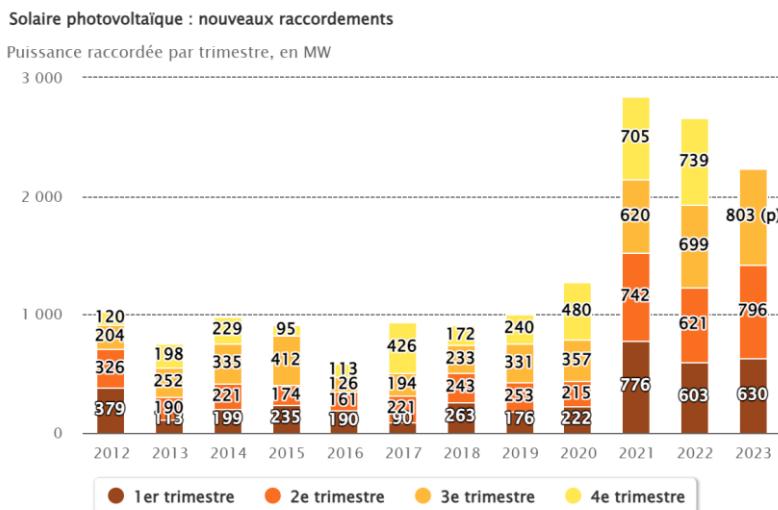


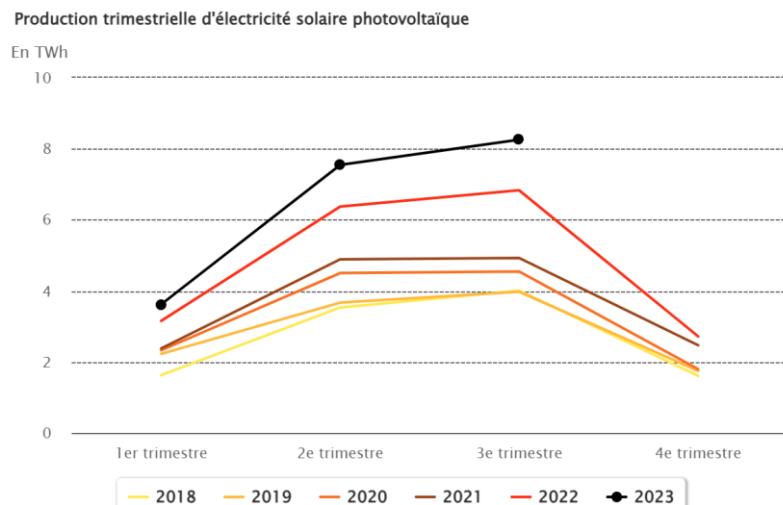
Au cœur de la transition énergétique : Solstyce partage son analyse du secteur

Solstyce, acteur majeur de l'énergie solaire, ouvre une fenêtre sur l'avenir prometteur du secteur photovoltaïque en France et en Europe en ce début d'année 2024.

Le rayonnement du photovoltaïque Français

A la fin du troisième trimestre 2023, la capacité solaire photovoltaïque en France a franchi la barre des 19 GW, mettant en évidence une évolution notable dans le secteur. Cette avancée s'est accompagnée d'une production d'électricité solaire de 19,4 TWh sur la même période, désormais responsable de 5,7% de la consommation électrique nationale. Ces chiffres reflètent le positionnement croissant du photovoltaïque dans le paysage énergétique français, soulignant son importance grandissante en tant que source d'énergie renouvelable.





L'objectif ambitieux est désormais de porter la production solaire nationale de 18,6 TWh à une fourchette allant de 80 à 100 TWh d'ici 2030. Pour y parvenir, la France vise à installer chaque année 7 GW supplémentaires. Cela signifie que les capacités installées en production solaire devront passer 15,7 GW à ce sujet à 65 GW d'ici 2035, équivalent ainsi à la production nucléaire nationale.

Un moteur d'emplois durable

Cette croissance n'est pas seulement synonyme de progrès énergétique, mais également de création d'emplois durables. Selon une étude de France Territoire Soleil, la filière solaire photovoltaïque pourrait soutenir jusqu'à 52000 emplois en France d'ici 2030, une progression remarquable facilitée par des politiques audacieuses visant à accélérer le déploiement des énergies renouvelables.

Une législation favorable au développement du photovoltaïque

En termes de cadre réglementaire, la France a adopté des mesures législatives favorisant le développement du solaire photovoltaïque, telles que la Loi Énergie et Climat de novembre 2019 et la Loi Climat et Résilience en vigueur depuis juillet 2023. Ces réglementations imposent des exigences croissantes en matière d'intégration de l'énergie solaire dans les nouvelles constructions et les parkings existants, ainsi que des objectifs de couverture solaire pour les bâtiments tertiaires. De plus, à partir de 2028, tous les bâtiments neufs ou existants, de plus de 500m² devront atteindre un taux de couverture solaire photovoltaïque de 50 %.

Des avancées technologiques innovantes

Les progrès technologiques continuent d'alimenter la croissance du secteur. Les panneaux solaires voient leur rendement et leur productivité s'améliorer constamment, avec l'introduction des cellules N-Type promettant des gains significatifs en termes de rendement, de durabilité et de performance. Ces progrès technologiques permettent d'augmenter le rendement surfacique des panneaux jusqu'à 225Wc/m² depuis 2022, avec une garantie de plus de 87% après 30 ans, et visent à approcher les 230Wc/m², offrant ainsi un meilleur rendement et une plus grande durabilité.

Smart Energy System : l'innovation énergétique

Pour faire face à l'intermittence de la production solaire, Solstyce a développé SMART, une solution de pilotage énergétique innovante combinant production solaire, recharge pour véhicules électriques et stockage sur batterie. Cette solution permet d'optimiser l'autoconsommation et l'usage de l'énergie solaire, représentant ainsi un pas important dans la transition énergétique.

Pour des informations complémentaires sur le secteur photovoltaïque, Damien Munier, Directeur Général Groupe, Louis Sirand, Directeur Général de Solstyce, Michaël Leboucher, responsable achats ainsi que les experts de l'entreprise Solstyce, sont à votre entière disposition pour une rencontre.

Sources :

- [Ministère de la transition énergétique](#)

- [RTE - Les bilans prévisionnels](#)